

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La situation de handicap n'est pas un frein à la formation !

Notre organisme de formation met ses compétences et son réseau à contribution pour donner à tous les mêmes chances d'accéder aux formations que nous dispensons.

Comment procéder ?

Pour développer **un plan de réalisation de la formation adapté à vos besoins**, nous vous demandons, dès lors de l'inscription, de nous communiquer la nature de votre handicap en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : p.jordan@oecpaca.org. Nous étudierons la faisabilité du projet de formation et si nous ne parvenons pas à prendre en compte votre handicap, **nous vous orienterons alors vers d'autres organismes compétents**.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site internet :
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle>

RÉSEAU HANDICAP



**Mission Locale
Marseille**

La Mission locale de Marseille est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. La Mission locale de Marseille aborde les questions relatives à l'emploi, la formation, le logement, la santé... Chaque jeune accueilli à la Mission locale de Marseille, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour **établir son projet de formation et l'accomplir**, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Mission Locale

Provence Alpes Côte d'Azur
23 Rue Vacon, 13001 Marseille
04.91.19.01.20

Site web : <https://missionlocalemarseille.fr/>

Pour les autres régions, consultez l'annuaire national :
<https://www.missionlocale.fr/annuaire/>



Les Cap emploi développent une expertise **dans l'accompagnement et la construction de parcours** pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap.

CAP EMPLOI 13

38 Avenue de l'Europe,
13097 Aix-en-Provence
04.42.95.70.30

Site web : <https://www.capemploi-13.com/>

E-mail de contact :
accueil@capemploi13.com



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels. Sur la base du projet de vie de la personne en situation de handicap, la CDAPH va ouvrir des droits à des allocations ou prestations et orienter vers des établissements ou services médico-sociaux ou vers le milieu professionnel.

Maison Départementale des Personnes Handicapées

4, Quai d'Arene

CS 80096

13304 Marseille Cedex 02

0800.814.844

Site web : <https://www.mdph13.fr/>

E-mail de contact :

accueil.information.mdph@mdph13.fr



**ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées**

Au service des personnes handicapées et des entreprises privées, la mission de l'Agefiph est de **favoriser l'insertion, le maintien et l'évolution professionnelle** des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.

Site web : <https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse/>

AGEFIPH

Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse

Arteparc de Bachasson bâtiment B1

Rue de la Carrière de Bachasson

13590 MEYREUIL

0800.111.009



Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) est un **acteur essentiel de la politique handicap dans la Fonction publique.**

Établissement public FIPHFP

12 avenue Pierre-Mendes France
75914 Paris Cedex 13

Site web : <https://www.fiphfp.fr/>



Un organisme toujours plus performant !

ARFEC, Tour Méditerranée, 65 Avenue Jules Cantini, 13298 Marseille